# Le Centre Public d'Action Sociale de Sombreffe procède au recrutement d'un Directeur général faisant fonction (H/F) – Temps plein pour une durée déterminée d'une année

## Votre fonction

Le Directeur général du CPAS assiste, sans voix délibérative, aux réunions du Conseil de l'action sociale et de Bureau Permanent. Il peut assister aux réunions du Comité spécial du service social.

Il est chargé de la rédaction des procès-verbaux de ces réunions.

Sous le contrôle du Président, le Directeur général, instruit les affaires, dirige l'administration et est le chef du personnel.

Il est le gardien de la légalité et à la garde des archives.

Il peut, à tout moment, prendre connaissance des éléments comptabilisés.

Il met en œuvre et évalue la politique de gestion et de ressources humaines.

Le Directeur général est chargé de la mise en œuvre du Programme Stratégique Transversal.

## Profil du candidat

*Conditions générales*

- Être ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne
- Jouir des droits civils et politiques
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
- Être porteur d'un diplôme donnant accès à un emploi de niveau A (licence/master délivré par une Université ou un établissement supérieur de type long)
- Satisfaire à l'examen de recrutement
- Être porteur d'un permis de conduire B

*Épreuves de recrutement*

L'examen comporte 3 épreuves

1. Une épreuve écrite et d'aptitude professionnelle permettant d'apprécier les connaissances minimales requises dans les matières suivantes (cotée sur 100 points) :

- Loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS,
- Loi concernant le droit à l'intégration sociale du 26 mai 2002
- Droit administratif

Le minimum des points requis est de 50/100. Cette épreuve est éliminatoire.

2. Test psychosocial confié à un organisme extérieur (non coté et non éliminatoire).
3. Une épreuve orale d'aptitude à la fonction et à la capacité de management permettant d'évaluer le candidat notamment sur la vision stratégique de la fonction et sur la

maîtrise des compétences nécessaires à l'exercice de cette dernière en matière de gestion et de ressources humaines (cotée sur 100 points). Le minimum des points requis est de 50/100.

Les épreuves sont organisées dans l'ordre mentionné. Sont proclamés lauréats de cet examen, les candidats ayant obtenu au moins 50% des points pour chacune des deux épreuves (écrite et orale) et au minimum 60% au total.

Candidatures

Les candidatures doivent être adressées, sous peine de nullité, au plus tard pour le 23 mars 2020, par envoi recommandé, cachet de la poste faisant foi à l'attention de Monsieur le Président du CPAS de Sombreffe, Benoît VANDENSCHRICK, rue Haute, 7 à 5140 LIGNY.

Les candidatures seront accompagnées obligatoirement des documents suivants :

- Une lettre de candidature motivée
- Un curriculum vitae
- Un extrait de casier judiciaire, modèle 2 (datant de moins de trois mois)
- Une copie de votre diplôme donnant accès aux emplois de niveau A

Seules les candidatures respectant la forme et les délais prescrits seront prises en considération.

Les candidats qui souhaitent des renseignements complémentaires peuvent contacter Madame Christine MONJOIE par mail à l'adresse christine.monjoie@cpas.sombreffe.be